



## BULLETIN D'INFORMATIONS N°23

### Aux Adhérents et aux habitants / riverains du Quartier de l'Épargne.

2017, la mutation du quartier, tant espérée et adulée de la municipalité en place, commence à prendre forme. Déjà les nuisances et les perturbations se font ressentir pour les habitants jouxtant le quartier de la gare ... Densification, circulation, travaux, camions, pelleuses, bruits, vibrations, poussières ... le ton est donné. Pourtant, les habitants ont reçu la promesse d'être protégés des travaux du projet « pôle gare ». Les nuisances, nous les vivons aujourd'hui de « plein fouet », nous n'y sommes pas associés et nous n'aurions rien à y redire ? La mobilisation doit persister, et l'Association s'y engage au quotidien. En adhérant à l'Association, vous soutenez le travail accompli depuis 10 ans déjà, et vous donnez du poids à nos actions.

En espérant vous voir nombreux lors de notre prochaine Assemblée Générale,

Pour l'Association, Soline Girard, Présidente.

#### Travaux rue du Chemin de Fer :

Malgré notre participation au Comité d'Echanges et de Réflexion du pôle Gare, organisé par la Mairie au mois de décembre 2016, avec la participation de deux cadres dirigeants de la SNCF, c'est par voie de Presse, le 07 janvier 2017, que nous apprenons l'aménagement des terrains situés le long de la rue du chemin de fer.

Cet aménagement de parking provisoire, nous laisse augurer des travaux à venir. Ce chantier relativement « minime », au regard de ceux à venir, a occasionné des vibrations et des nuisances sonores qui se sont fait ressentir à plus de 100m aux alentours, durant des journées entières.

« Epargnez nous ! » a contacté par deux fois la Municipalité. La première pour réitérer notre demande concernant la mise en place d'un « interlocuteur responsable », la seconde pour la prise en charge de constats d'huissiers par la Municipalité. A ce jour, notre première demande est refusée catégoriquement.

Pour plus d'informations, rendez vous sur le site :

<http://www.epargneznous.com/>

**Le Complexe Culturel et Sportif :** malgré des avis réservés de l'autorité environnementale en 2014 puis en 2015, deux avis défavorables des commissaires enquêteurs suite aux enquêtes publiques de 2015 et de 2016, quant aux nuisances irrémédiables en termes de circulation et de stationnement, donc en termes de pollution, la municipalité s'obstine et annonce un nouveau permis de construire sur le site du pôle gare au printemps 2017.

#### Quelle valeur est donnée à la consultation des citoyens ?

#### La densification du quartier s'accroît :

Après le projet immobilier « les Allées du Roy », l'Association est une nouvelle fois sollicitée par des riverains pour l'apport d'une aide et d'un soutien contre le nouveau projet situé rue St Jean : « les Jardins St Jean ». Le permis de construire n'étant pas conforme aux législations en vigueur en termes de stationnement, l'Association et une dizaine de riverains ont déposé un recours gracieux portant sur les nuisances générées par ce manque de stationnement. L'Association demande le retrait d'un étage afin que le projet s'intègre mieux au quartier et ainsi diminuer les problématiques de stationnement. La société AVIRON, ne souhaitant pas aller au conflit, a retiré sa demande de permis. Elle a rencontré au mois de janvier 2017 les différents requérants et revoit sa copie. Une prochaine rencontre est prévue dans le courant du mois de mars.

#### Date à retenir :

**Assemblée Générale le vendredi 7 Avril à 20h à TIM HOTEL, 6/8 av. Jehan de Beauce**

**Vide Grenier :** le dimanche 11 juin

« Repas des voisins » vendredi 16 juin à compter de 19h, impasse du chemin de fer.

#### COUPON D'ADHESION 2017

A l'Association de Défense du Quartier de l'Épargne

NOM ..... Prénom .....

NOM ..... Prénom .....

Adresse

Numéro de Téléphone (facultatif).....

Email (facultatif).....

Adhésion(s) à l'Association de Défense du Quartier de l'Épargne d'un montant de **7 € par personne** soit un montant en chèque ou en espèces de .....€ (rayer la mention inutile).

Coupon à envoyer au siège de l'Association ou à remettre directement dans la boîte aux lettres du N°1 de la rue de la Prévoyance.